

2.

---

## **Annexe B2 : Fiches descriptives et cartes ZNIEFF**

---

ZNIEFF n° 8008

Zone de type II

# MONTAGNE DE LA MARGERIDE

## communes de

Fontans, Julianges, Lajo, Le Malzieu-Forain, La Panouse, Paulhac-en-Margeride, Saint-Alban-sur-Limagnole, Saint-Denis-en-Margeride, Sainte-Eulalie, Saint-Léger-du-Malzieu, Saint-Paul-le-Froid, Saint-Privat-du-Fau, Servières et La Villedieu (Lozère)

### 1 - LOCALISATION

cartes IGN au 1/25000 :  
Saint-Chély-d'Apcher (2637 W)  
Saint-Amans (2637 E)  
Le Malzieu-Ville (2636 W)  
Saugues (2636 E).

### 2 - SUPERFICIE

23 200 ha

### 3 - ALTITUDE

1000 - 1486 m

### 4 - MESURES DE PROTECTION ET DE GESTION REGLEMENTAIRES EXISTANTES

aucune

### 5 - ARTIFICIALISATION ET ACTIVITES HUMAINES ACTUELLES

L'activité principale dominante est l'élevage bovin. En contrebas des hauts plateaux, autour des villages, on note la présence de prairies de fauche et de cultures. Signalons également en ce qui concerne les activités de loisirs ; la chasse, la pêche, le ski de fond, le VTT et la randonnée pédestre (GR). Des petites carrières de sable s'observent çà et là.

### 6 - DESCRIPTION DE LA ZONE

La Margeride, massif granitique parallèle aux monts du Velay au Nord, s'étend entre l'Allier à l'est et les hauts plateaux volcaniques de l'Aubrac à l'ouest. Elle culmine au Signal de Randon à 1551 m.

Le granite, roche dure et cristalline, couvre la plus grande partie de la Margeride. A la surface, ses blocs énormes, tantôt disséminés, tantôt amoncelés, prennent les formes les plus étranges.

Cette zone est couverte par des boisements importants de hêtres (*Fagus sylvatica*) et de pins sylvestre (*Pinus sylvestris*). Des reboisements nombreux ont été réalisés notamment en forêt domaniale en épicéas (*Picea abies*).

Ailleurs, c'est le domaine de la lande à Genêt purgatif (*Genista scorpius*) et Callune (*Calluna vulgaris*).

De nombreuses micro-tourbières et zones humides se développent sur les plateaux sommitaux et en bordure des cours d'eau.

Près des villages, on observe des prairies bordées de haies de chênes (*Quercus sp.*), de frênes (*Fraxinus angustifolia subsp. oxycarpa*) ou de noyers (*Juglans sp.*) ainsi que quelques cultures de céréales.

### 7 - CRITERES DETERMINANTS POUR LA DELIMITATION

Les limites de cette zone ne sont pas des limites fortes. Elles sont basées sur des critères liés à l'occupation des terres et aux activités humaines et sont donc susceptibles de fluctuer en fonction des mises en culture ou des abandons.

La zone retenue englobe l'ensemble des hauts plateaux de la Margeride peu habités et essentiellement boisés jusqu'aux limites de la Haute-Loire au nord et de la vallée de la Truyère au sud.

**8 - RICHESSES PATRIMONIALES****1 - Floristique**

Les pelouses d'altitude et les tourbières abritent des reliques glaciaires :

- *Betula nana* (le Bouleau nain) : espèce protégée possédant dans la tourbière de Narce Grande sa seule station du département ;
- *Carex pauciflora* ;
- *Oxycoccus palustris* ;
- *Salix lapponum* : espèce protégée et très rare en Lozère ;
- *Eriophorum vaginatum* ;
- *Lycopodium tristachyum* : espèce protégée. Il s'agit de la seule station connue de la région ;
- *Lycopodium clavatum* ;
- *Carex nigra* ;
- *Pyrola minor* ;
- *Comarum palustre* et *Menyanthes trifoliata*.

**2 - Faunistique**

Les tourbières présentent un intérêt tout à fait remarquable d'un point de vue faunistique.

Elles abritent, en effet, une population importante de reptiles et de batraciens : Vipère péliade (*Vipera berus*) (relique glaciaire cantonnée sur les sommets et les plateaux du Massif-Central ; la Margeride est le dernier grand bastion sud-est de cette espèce), Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*) (en limite de son aire de répartition), Vipère aspic (*Vipera aspis*), Couleuvre à collier (*Natrix natrix*), Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), Crapaud calamite (*Bufo calamita*).

De nombreuses espèces de rapaces fréquentent régulièrement le site : Autour des Palombes (*Accipiter gentilis*), Milan noir (*Milvus migrans*), Milan royal (*Milvus milvus*), Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), Busard cendré (*Circus pygargus*), Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*). Le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) qui fait régulièrement un séjour prolongé sur le site pourrait prochainement nicher.

La vaste étendue de couvert forestier est favorable au développement des grands mammifères ; cerfs (*Cervus elaphus*) et chevreuils (*Capreolus capreolus*) ainsi qu'aux chiroptères forestiers : Barbastelle (*Barbastella barbastellus*), Noctule commune (*Nyctalus noctula*) et Noctule géante (*Nyctalus lasiopterus*) (ces deux dernières espèces sont à rechercher).

**9 - INTERETS DE LA ZONE**

Le massif de la Margeride présente des intérêts naturels tout à fait exceptionnels

Ce massif comporte plusieurs tourbières (d'étendue et de superficie variables) dont la formation et le maintien est favorisé par l'importance des précipitations, un climat froid et un sol acide.

Les tourbières de par leur rareté et leur richesse constituent un élément irremplaçable du patrimoine écologique de notre territoire. Elles sont de plus des formations relictuelles transitoires et dont l'histoire et l'évolution sont liées à des conditions très précises de climat, d'altitude et de sol ; elles sont donc particulièrement rares et fragiles.

Signalons aussi l'intérêt du massif pour la migration des oiseaux. Plusieurs grands cols : Croix des Faux et ligne de crête sont des voies de passage préférentielles lors des migrations. On se situe notamment à la limite sud-orientale des voies de migration des grues.

**10 - DEGRADATIONS OU MENACES EN COURS OU PREVISIBLES**

Cette zone ne bénéficie d'aucune mesure de protection.

Elle est soumise à plusieurs menaces :

- enrésinement massif entraînant une banalisation et une fermeture des milieux
- risques de drainage des milieux humides.

**11 - GESTION DU MILIEU NATUREL ET ACTIVITES HUMAINES**

Le maintien de l'intégrité et de la richesse de cette grande entité naturelle passe par :

- la limitation des reboisements monospécifiques ;
- la mise en place d'un zonage agro-sylvo-pastoral.

**12 - BIBLIOGRAPHIE**

DESTRE R. - A.L.E.P.E. Communication orale  
BERNARD Ch. - Botaniste. Communication orale

ZNIEFF N° 8008

# Montagne de la MARGERIDE

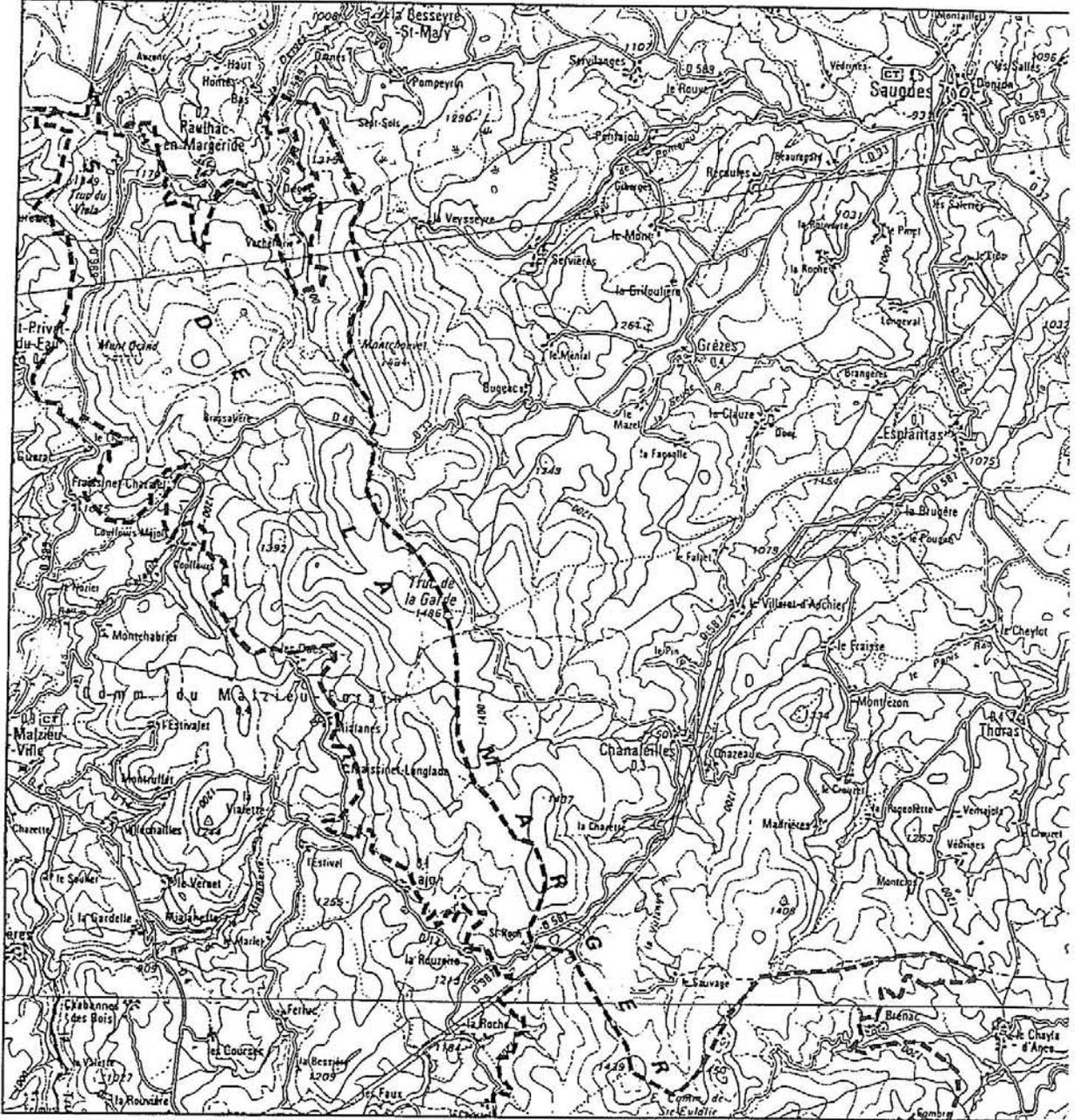
Zone de type II  
1991

partie sud



échelle : 1/100 000 (1cm = 1 km)  
carte IGN série verte n°49, 50 et 58

partie nord



ZNIEFF n° 8008.0001

Zone de type I

# TOURBIERE DE NARCE GRANDE

commune du  
Malzieu-Forain  
(Lozère)

## 1 - LOCALISATION

carte IGN au 1/25000 :  
Saugues (2636 E)

## 2 - SUPERFICIE

25 ha

## 3 - ALTITUDE

1380 - 1410 m

## 4 - MESURES DE PROTECTION ET DE GESTION REGLEMENTAIRES EXISTANTES

aucune

## 5 - ARTIFICIALISATION ET ACTIVITES HUMAINES ACTUELLES

Cette zone est pâturée par les bovins en période estivale.  
Elle est bordée par des forêts soumises au régime forestier.

## 6 - DESCRIPTION DE LA ZONE

Au coeur du massif de la Margeride, à plus de 1000 m d'altitude, s'étend une vaste zone tourbeuse bordant le ruisseau de Narce Grande, sur le plateau du Truc de la Garde. La zone considérée est formée de tourbières à sphaignes (tourbière bombée et bas-marais acides) et laïches ainsi que de zones plus sèches à *Trichophorum cespitosum* et *Eriophorum vaginatum*.

Lorsque l'on s'éloigne du ruisseau et que les conditions d'hydromorphie sont moins sévères, la tourbière laisse la place à des prairies humides.

## 7 - CRITERES DETERMINANTS POUR LA DELIMITATION

La délimitation du site est essentiellement basée sur la nature de la végétation et sur des critères liés à l'hydromorphie du sol.

Le site ainsi délimité correspond à l'ensemble des zones humides liées au ruisseau de Narce Grande dans la partie la plus basse de la dépression.

## 8 - RICHESSES PATRIMONIALES

Elles sont de plusieurs ordres :

### 1 - Floristique

Cette tourbière abrite une flore relictuelle, parfois rare, possédant d'intéressants vestiges boréaux.

Citons notamment :

- *Betula nana* : relique glaciaire et espèce protégée. Il s'agit de la seule station connue dans le département ;

- *Carex pauciflora* ;

- *Carex limosa* : espèce protégée et inscrite sur le livre rouge de la flore menacée de France ;

- *Oxycoccus palustris* ;

- *Drosera rotundifolia* : espèce protégée ;

- *Salix lapponum* : espèce protégée et très rare en Lozère ;

- *Eriophorum vaginatum* ;

- *Carex nigra*.

### 2 - Faunistique

Cette tourbière abrite une population importante de reptiles : Vipère péliade (*Vipera berus*), relique glaciaire cantonnée sur les sommets et les plateaux du Massif-Central, Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*), en limite de son aire de répartition, Vipère aspic (*Vipera aspis*), Couleuvre à collier (*Natrix natrix*).

De nombreuses espèces de rapaces fréquentent régulièrement le site : Autour des Palombes (*Accipiter gentilis*), Milan noir (*Milvus migrans*), Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), Busard cendré (*Circus pygargus*), Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*).

## 9 - INTERETS DE LA ZONE

Les tourbières de par leur rareté et leur richesse constituent un élément irremplaçable du patrimoine écologique de notre territoire.

En effet, les tourbières offrent un terrain unique à la palynologie.

Elles sont de plus des formations relictuelles transitoires et dont l'histoire et l'évolution sont liées à des conditions très précises de climat, d'altitude et de sol ; elles sont donc particulièrement rares et fragiles.

La flore est d'origine ancienne et elle-même relictuelle.

Cette tourbière a d'ailleurs été classée d'intérêt national dans l'inventaire des tourbières de France (Ministère de l'environnement).

Il faut enfin souligner que les tourbières jouent un rôle régulateur fondamental dans le régime hydrobiologique d'une région. Elles sont de véritables éponges qui fonctionnent comme des réservoirs absorbant l'eau et la restituant en période de sécheresse.

## 10 - DEGRADATIONS OU MENACES EN COURS OU PREVISIBLES

Cette tourbière située à proximité immédiate d'une forêt est particulièrement menacée par des enrésinements qui aboutiraient, à court terme, à la disparition de cette zone humide exceptionnelle.

## 11 - GESTION DU MILIEU NATUREL ET ACTIVITES HUMAINES

La préservation de cet espace naturel remarquable passe par :

- l'interdiction de l'assèchement de cette zone ;

- l'interdiction de reboisements monospécifiques (source d'une diminution de la richesse écologique et de l'attrait paysager).

## 12 - BIBLIOGRAPHIE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, 1981 - Inventaire des tourbières de France - Région Languedoc-Roussillon.

GODEAU M., 1987 - Compte-rendu d'excursion à la montagne de la Margeride. Bull. Soc. Bot. centre-ouest, T18, 1987, p.327-330



ZNIEFF n° 8008.0004

Zone de type I

# TOURBIERE DU VIEUX BRASSALIERE

**commune du**  
Malzieu-Forain  
(Lozère)

## 1 - LOCALISATION

carte IGN au 1/25000 :  
Le Malzieu-ville (2636 W)

## 2 - SUPERFICIE

10 ha

## 3 - ALTITUDE

1340-1370 m

## 4 - MESURES DE PROTECTION ET DE GESTION REGLEMENTAIRES EXISTANTES

aucune.

## 5 - ARTIFICIALISATION ET ACTIVITES HUMAINES ACTUELLES

Cette zone est pâturée par les bovins en période estivale (de mai à octobre).

## 6 - DESCRIPTION DE LA ZONE

Au coeur du massif de la Margeride, à plus de 1000 m d'altitude, s'étend une petite zone tourbeuse bordant la partie amont d'un affluent du ruisseau de Galastre sur le plateau du Truc de la Garde.

Le site est formé de zones humides constamment saturées en eau où se développe une flore caractéristique des tourbières avec notamment des sphaignes et des laiches. On peut également noter la présence des saules (*Salix sp.*) et des joncs (*Juncus conglomeratus*).

Lorsque l'on s'éloigne du ruisseau et que les conditions d'hydromorphie sont moins sévères, la tourbière laisse la place à la lande.

La partie amont de la zone humide et boisée en Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*).

## 7 - CRITERES DETERMINANTS POUR LA DELIMITATION

La délimitation du site est essentiellement basée sur la nature de la végétation et sur des critères liés à l'hydromorphie du sol.

Le site ainsi délimité correspond à l'ensemble des zones humides liées au ruisseau de Moulinas, depuis la source jusqu'aux ruines du hameau de Vieux Brassalière.

## 8 - RICHESSES PATRIMONIALES

La bibliographie existante ne mentionne pas l'existence d'espèces rares. Cependant, compte tenu de la nature et de la richesse de ce milieu (tourbière) et par analogie avec d'autres zones du même type, il semble nécessaire de procéder à des relevés de terrain afin de préciser l'éventuelle présence de richesses patrimoniales faunistiques ou floristiques.

## 9 - INTERETS DE LA ZONE

Les tourbières de par leur rareté et leur richesse constituent un élément irremplaçable du patrimoine écologique de notre territoire.

En effet, elles offrent un terrain unique à la palynologie. Par l'étude des pollens accumulés au cours des temps, il a été possible de reconstituer l'histoire de la végétation pendant l'ère quaternaire.

Les tourbières sont de plus des formations relictuelles transitoires et dont l'histoire et l'évolution sont liées à des conditions très précises de climat, d'altitude et de sol ; elles sont donc particulièrement rares et fragiles.

La flore est d'origine ancienne et elle-même relictuelle.

Il faut enfin souligner que les tourbières jouent un rôle régulateur fondamental dans le régime hydrobiologique d'une région. Elles sont de véritables éponges qui fonctionnent comme des réservoirs absorbant l'eau et la restituant en période de sécheresse.

## 10 - DEGRADATIONS OU MENACES EN COURS OU PREVISIBLES

Aucune dégradation ou menace n'a été constatée.

## 11 - GESTION DU MILIEU NATUREL ET ACTIVITES HUMAINES

La préservation de cet espace naturel remarquable passe par :

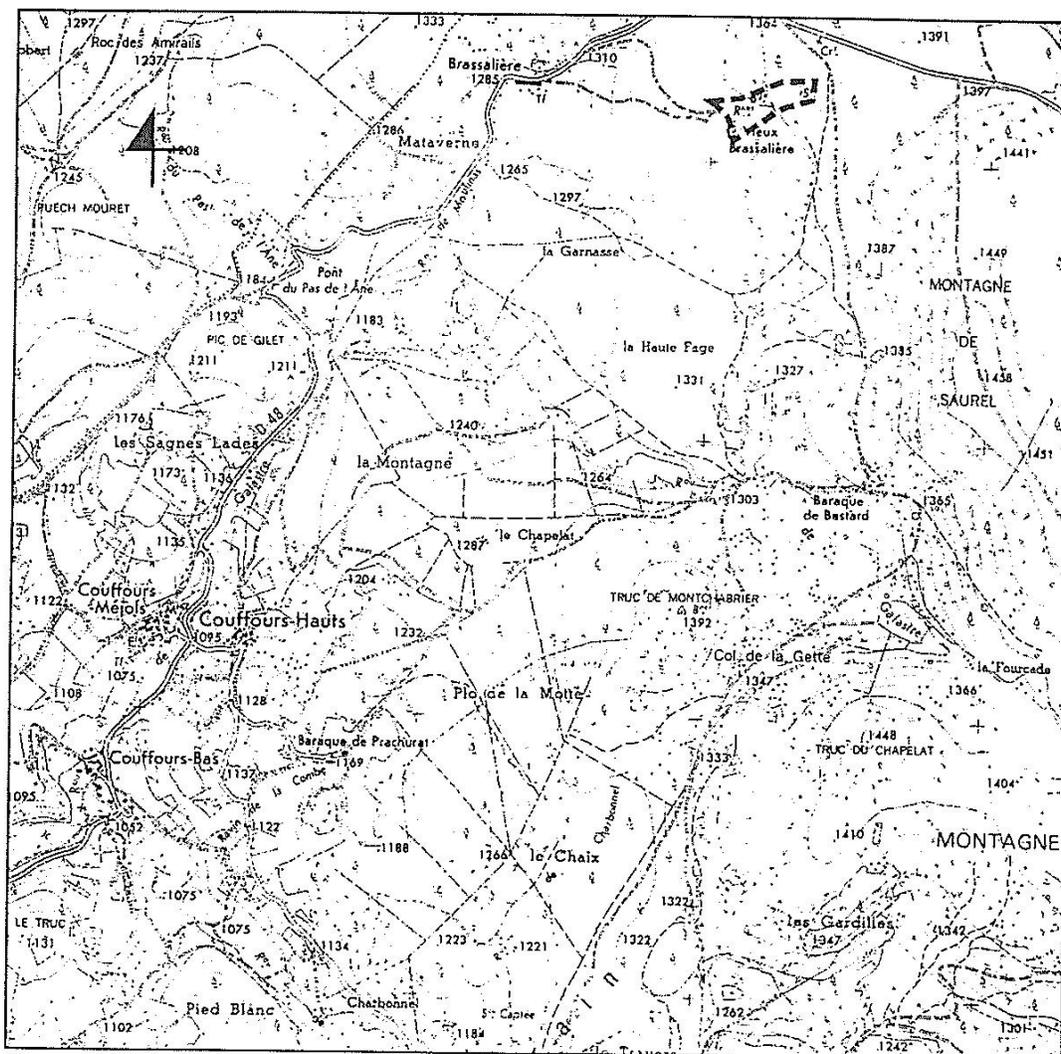
- l'interdiction de l'assèchement de cette zone ;
- l'interdiction de reboisements monospécifiques (source d'une diminution de la richesse écologique et de l'attrait paysager).

## 12 - BIBLIOGRAPHIE - PERSONNES CONTACTEES

ZNIEFF N° 8008 0004

# Tourbière du Vieux Brassalière

Zone de type I  
1991



échelle : 1/25 000 (1cm = 250 m)  
carte IGN série bleue 2636 ouest

Coordonnées Lambert  
longitude : 682  
latitude : 3290